

MSA : entre protection sociale et Santé- Sécurité au Travail

Magalie CAYON

*Responsable Département Prévention des Risques
Professionnels - CCMSA*

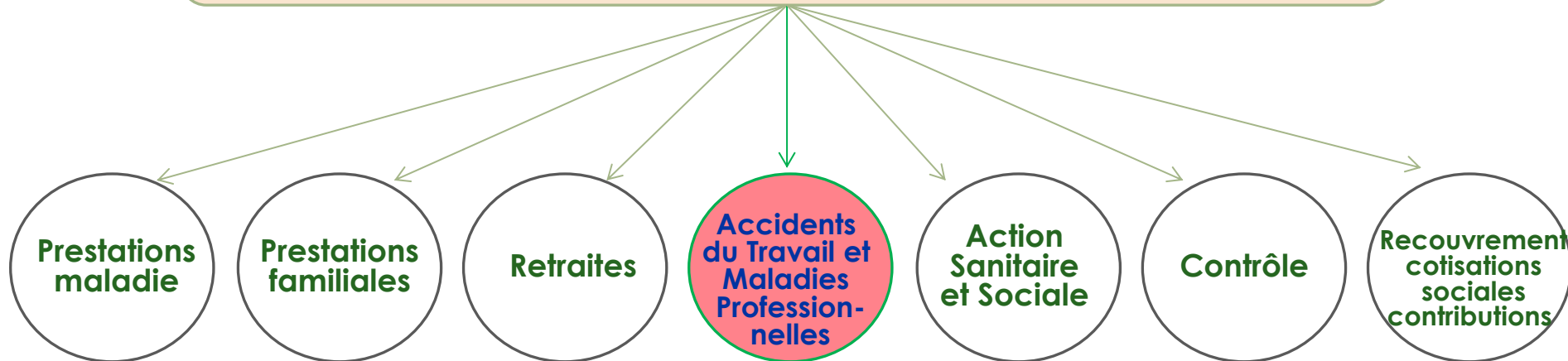
LA MSA (MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE)

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
1 CAISSE CENTRALE + 35 CAISSES RÉGIONALES



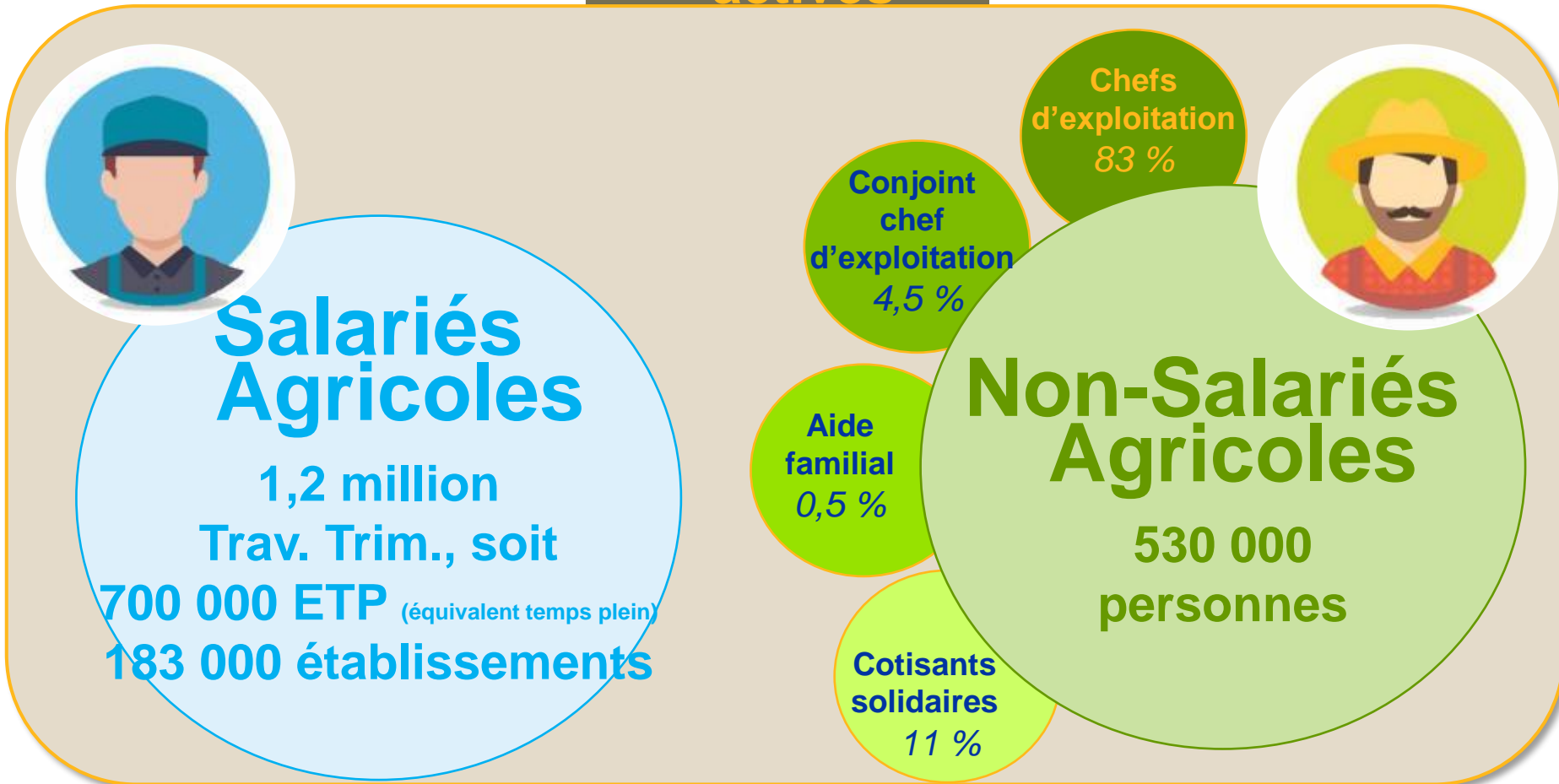
*mission de
service
public*

**Gestion de la protection sociale agricole couvrant la totalité
des domaines de la Sécurité Sociale pour ses assurés**



POPULATION ACTIVE COUVERTE PAR LA MSA

2 populations actives



SECTEURS D'ACTIVITÉ AGRICOLES COUVERTS



LA MISSION DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL



LE PLAN SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2021-2025

PRÉSERVER LA SANTÉ DANS L'ACTIVITÉ DE TRAVAIL

1

I ncontournables

- Evaluer les risques, supprimer les expositions aux produits chimiques les plus dangereux, avec l'objectif d'inciter à la substitution ou à la suppression des CMR 1A 1B
- Prévenir les TMS et/ou les TPS dans les entreprises en abordant la problématique en prévention primaire et par une approche systémique
- Développer la prévention liée à l'utilisation des machines en agissant dès la conception et en développant la connaissance des risques auprès des utilisateurs
- Prévenir les accidents de chutes de hauteur en agriculture
- Agir sur les situations fragilisant l'employabilité des actifs agricoles dans le cadre du guichet unique

A mbitions

- Conforter la place de la prévention dans le dispositif de formation initiale et de formation continue
- Développer la connaissance de l'exposition des populations actives agricoles aux risques professionnels

ACCOMPAGNER LES PROJETS ET LES TRANSITIONS

2

I ncontournables

- Développer la prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations

A mbitions

- Accompagner la mise en place des nouvelles technologies en intégrant les dimensions de SST (digital, drones, commande à distance, exosquelettes...)
- Accompagner les mutations et les transitions agricoles en intégrant les différentes dimensions de la santé
- Promouvoir des méthodes et outils innovants en matière de prévention à destination des bénéficiaires agricoles

DÉVELOPPER LA RELATION DE SERVICE

3

I ncontournables

- Prévenir le mal-être professionnel des actifs agricoles

A mbitions

- Mobiliser les chefs d'entreprise et les managers sur les questions de santé comme enjeux de performance
- Renforcer la relation de service vis-à-vis des grands comptes en lien avec le plan stratégique 2025
- Optimiser l'utilisation des dispositifs d'incitation financière à la prévention auprès des entreprises
- Renforcer l'implication des élus dans la construction des stratégies d'action SST et de leur déploiement dans les territoires
- Développer des projets inter-organismes professionnels sur la dimension SST
- Renforcer les relations auprès des autres acteurs de santé dans l'objectif de développer le lien santé publique / santé au travail sur les territoires

PLAN SST
2021-2025

Les 4 dimensions du programme MSA

De la prévention à l'accompagnement



6 552

Sentinelles au 30 juin 2024
sur l'ensemble du territoire national

ESOPT

Sentinelles

Agri'écoute

Prévention
« primaire »

Détection



2 318

appels qualifiés reçus par Agri'écoute
en 2023.



4 585

affiliés ayant bénéficié de
l'aide au répit en 2023.

Aide au répit

CPP mal-être

Accompagnement

Orientation

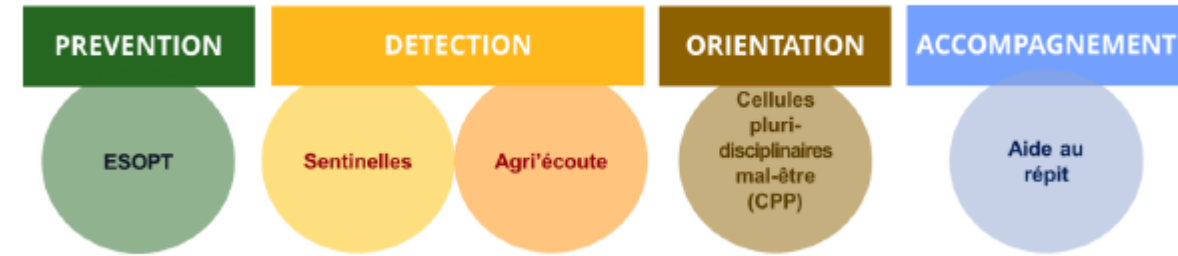


4 448

Signalements traités en 2023 par les MSA
et les CGSS

Prévention du mal-être en agriculture – Dispositifs phares de la MSA

- **ESOPT** : « Et Si On Parlait du Travail ? »
 - Démarche de **prévention primaire des RPS**
 - Centrée sur la prise en compte du **travail réel**
 - Développée par **les SST de la MSA**
 - **Réunions débats** (groupes d'agriculteurs) à partir d'un film



- **Sentinelles** : 6552 sentinelles au 30/06/2024 : 27% salariés MSA, 17% des élus MSA, ...
 - Bénévoles et **volontaires** en contact quotidien et direct avec le **monde agricole** : retraités, conseillers en prévention, élus, travailleurs sociaux, vétérinaires...
 - **Formés** pour **détecter** les personnes en situation de détresse ou de mal-être et entretenir un **dialogue** avec elles et les **orienter** vers les structures d'accompagnement adaptées
- **Agri'écoute** : service d'écoute en ligne par des psychologues (30), 2 318 appels en 2023
 - Anonyme et confidentiel, 24h/24 - 7j/7, possibilité de 5 rendez-vous avec psychologues
 - Psychologues cliniciens formés aux spécificités du **monde agricole** et à la gestion de la crise suicidaire
 - Lien avec les **cellules pluridisciplinaires de prévention** (CPP) des 35 CMSA : prend en charge 64% des signalements

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en !

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

📞 09 69 39 29 19*
🗨️ agrieoute.fr

*prix d'un appel local

Prévention du mal-être en agriculture – Dispositifs phares de la MSA

- **CPP : cellules pluridisciplinaires de prévention, 4 448 signalement en 2023**
 - 35 cellules pluridisciplinaires de prévention du mal-être et du suicide (une par caisse de MSA)
 - **Coordination** pluridisciplinaire
 - **A l'origine** : CPP suicide (SST : *Santé-Sécurité au Travail*, ASS : *Action Sanitaire et Sociale*, contrôle médical)
 - **2022** : élargissement de périmètre (SST, ASS, contrôle médical, acteurs de l'accueil, des cotisations et du recouvrement, psychologues indépendants, élus MSA)
- **Aide au répit : 4 585 affiliés ont bénéficié de l'aide au répit en 2023**
 - Porté par **l'action sanitaire et sociale de la MSA**
 - Prévenir l'épuisement professionnel
 - Actions pour les **salariés** et les **non-salariés** agricoles : départ en vacances, accès aux loisirs, prise en charge des frais de salariés de remplacement
- **« Accompagnement vers le mieux-être au travail en agriculture »**
 - Créé et lancé par la MSA en **2023** de manière **expérimentale**, mobilisable par les services SST pour aller vers les exploitants/entreprises (approche ergonomique du travail, psychologues du travail, ...)
 - Spécifique au domaine **professionnel**

Le pôle PMEA et le réseau des responsables du programme



Le programme est piloté par le pôle PMEA de la CCMSA



1 responsable de programme par MSA et CGSS



1 agent de direction sponsor du programme pour porter le déploiement dans chacune des 35 MSA

Les actions principales du pôle PMEA

- Développement d'outils, de méthodologies
- Accompagnement du plan interministériel
- Développement de partenariats
- Un appel à projet dédié depuis 2022 et un dispositif d'essaimage
- L'animation du réseau PMEA

Nos principaux partenaires au national

Chambres d'Agriculture France



Jeunes Agriculteurs



FNSEA



Crédit Agricole*



Groupama*



La Coopération Agricole*



SR France



FNEDT



AGRICA



Groupements Techniques Vétérinaires



AlloAgri



PSSM France



Dites je suis là





ACTION 1 L'AIDE AU RÉPIT

Une aide pour souffler en cas d'épuisement

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



L'essentiel & plus encore



ACTION 2 AGRI'ECOUTE
09 69 39 29 19
agrieoute.fr

Un service pour échanger à tout moment avec un psychologue

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



L'essentiel & plus encore



ACTION 3 LES CELLULES PLURIDISCIPLINAIRES DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE

Un travail coordonné pour accompagner les personnes en situation de mal-être

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



L'essentiel & plus encore



ACTION 4 LES SENTINELLES

Un réseau de volontaires pour détecter les personnes en situation de mal-être

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



L'essentiel & plus encore

**Merci de votre
attention**

